



Le Pontet, le 25 août 2025

À Monsieur le Préfet de Vaucluse
Mesdames et Messieurs les Maires du Vaucluse,
Mesdames et Messieurs les Présidents des
établissements publics du Vaucluse

N/Réf. : MS N°03_20250825

Objet : Préavis de grève reconductible pour les journées du 10 au 30 septembre 2025 inclus couvrant l'ensemble des salarié-es et agent-es des villes, départements, régions, établissements publics, du logement social, des services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Ce mois d'avril 2025 aura mis en évidence que l'Etat consacre 211 milliards d'euros d'aides aux entreprises sans contrepartie aucune (2 267 dispositifs d'allègements ou d'exonération).

Budget bien plus important que celui alloué à l'aide sociale. Que les travailleurs et leur famille ne soient pas la préoccupation principale de nos dirigeants, en doutiez-vous ?

Et voilà qu'en juillet notre gouvernement annonce ses propositions pour le budget 2026 où tous les plus riches seront épargnés puisque leurs contributions seront moindres que les nôtres, citoyens et travailleurs de France.

Une année blanche qui « tape » sur le budget de Notre Sécurité Sociale.

Rappelons tout d'abord que la Sécurité Sociale nous appartient à nous, les travailleurs !

Nous avons entendu expliquer sur une chaîne de télévision, que la Sécurité Sociale avait été créée par le Général de Gaulle. Il a ouvert sa gouvernance au MEDEF pour mieux en programmer sa destruction.

Le père fondateur de Notre Sécurité Sociale, Ambroise Croizat, l'a mise en œuvre suivant le manifeste du Conseil National de la Résistance avec deux ambitions :

- Une gouvernance Etat (1/3) et Organisations syndicales (2/3),
- Une cotisation à hauteur de nos moyens pour une utilisation à hauteur de nos besoins.

Vos saucissonnages permettent la création de déficits par branche et donc sa remise en cause.

Nous ne nous étendrons pas sur les 58 milliards de TVA transférés du budget vers celui de la Sécurité Sociale pour compenser les aides aux entreprises. La TVA sociale est mise en place depuis 2019 sans que notre parlement n'ait eu son mot à dire !

Une étape de plus vers la « mise à mort » de notre modèle social.

Le budget 2026 n'épargne personne, ni les privés d'emploi, ni les précaires, ni les retraités, ni les handicapés ni les malades et la liste est longue.

Vous avez décidé que les travailleurs subiraient la double peine pour une faute commise par leurs employeurs qui ne mettent pas en place la prévention des conditions de travail.

L'usure frappe sévèrement les travailleurs qui sont expédiés vers la mise en retraite pour invalidité et vous osez évoquer la suppression de jours fériés, la rémunération de jours de congé pour au final nous retirer nos droits aux 5 semaines de congés payés. C'est par la lutte de nos anciens que nous l'avons conquis.

L'employeur faute et le travailleur est puni 2 fois : pécuniairement (- 10% de rémunération, augmentation de jours de carence, etc...) et sur leur santé physique et mentale.

Vous n'avez de cesse de cliver la population et de nous « monter les uns contre les autres ». Pendant que l'on se bat entre nous pour trouver « un coupable », on vous oublie, vous, nos gouvernants !

Car c'est bien vous qui nous avez placé dans cette situation avec un déficit de cette ampleur. Il n'est que la conséquence de vos politiques en faveur des entreprises et des plus riches.

La France est le pays le plus taxé au monde et ses services publics sont délétères. Les agents font « ce qu'ils peuvent » pour maintenir un service de qualité envers les publics. Leurs tâches sont exercées avec des moyens insuffisants et dans des conditions de travail très dégradées. Les services publics n'ont pas vocation à faire des bénéfices mais doivent répondre aux besoins des usagers. Nous ne sommes pas des entreprises !

Demander 5,3 milliards d'économie aux collectivités territoriales n'est pas envisageable !

Ces budgets sont la redistribution de nos impôts et l'utilisation des deniers publics mérite notre attention particulière puisque nous, citoyens, consentons à l'impôt.

Pour autant, notre consentement ne s'applique plus lorsqu'il s'agit de financer les entreprises et leurs plans de licenciements, la désindustrialisation, le manque de services public (santé, éducation, énergie, logement, sécurité, etc...), l'augmentation de la pauvreté, etc...

Il y a de plus en plus de travailleurs pauvres ! Le travail n'est pas rémunéré pour assurer une vie décente.

Toutefois, nous félicitons le Sénat qui applique les revendications de notre CGT : les 32 heures.

Quant à la démocratie, elle est bafouée sans gêne ni état d'âmes. Rappelons le déni du résultat des élections législatives, les textes réglementaires qui exonèrent de toute discussion et validation parlementaire, le nombre de 49.3 utilisés notamment celui qui a conduit à la réforme des retraites malgré une mobilisation des travailleurs sans précédent.

Vous agitez le drapeau de la guerre, celui de la dette et tentez de nous faire croire qu'il n'y a pas d'autre alternative. C'est violent, comme le sont les méthodes coercitives de « management » dans nos collectivités. Une manière de nous « asservir » et d'empêcher toute remise en cause.

A la CGT, nous savons que vos orientations ne répondent pas aux besoins des travailleurs et des citoyens parce qu'elles sont injustes. C'est pourquoi nous disons STOP !

Nous revendiquons :

Le respect de la démocratie et la paix,

La sécurité sociale d'Ambroise Croizat,

La fin des cadeaux fiscaux aux entreprises sans contrepartie, et la fin de l'austérité

Une autre redistribution des richesses.

Dans nos services publics territoriaux :

- Un point d'indice à 6 euros,
- L'annulation de la suppression de 10% de rémunération lors de maladie,
- Le rétablissement de la GIPA,
- Un véritable droit à la carrière,
- Des conditions d'exercice des missions à la hauteur des besoins de la population,
- Le respect des règles d'hygiène, santé et sécurité au travail,
- Le rétablissement du logement social public en Vaucluse,
- L'abrogation de la loi du 6 août 2019,
- L'abrogation de la loi retraite...

C'est pour toutes ces raisons que le Comité Départemental Syndical CGT des Services publics de Vaucluse prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale et les salarié-es du champ privé de notre Fédération des Services Publics pour le 10 septembre 2025, le 11 septembre 2025, le 12 septembre 2025, le 13 septembre 2025, le 14 septembre 2025, le 15 septembre 2025, le 16 septembre 2025, le 17 septembre 2025, le 18 septembre 2025, le 19 septembre 2025, le 20 septembre 2025, le 21 septembre 2025, le 22 septembre 2025, le 23 septembre 2025, le 24 septembre 2025, le 25 septembre 2025, le 26 septembre 2025, le 27 septembre 2025, le 28 septembre 2025, le 29 septembre 2025 et le 30 septembre 2025.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, recevez Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Présidents des établissements publics, nos sincères salutations.

La C.S.D. CGT 84